

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'AGENCE CULTURELLE BRETONNE
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

SAMEDI 21 MARS 2026



**AGENCE CULTURELLE BRETONNE DE LOIRE-ATLANTIQUE
AJAÑS SEVENADUREL BREIZHEK LIGER-ATLANTEL
AJENÇ QHULTHURAL BERTONN DE LOUERR-ATLANTIQ**

SOMMAIRE

I – Rapport moral	6
II – Rapport d’activité.....	9
1 – Les événements organisés ou co-organisés	9
A – Goulou ‘zo – Les Mardis de l’Angevinière	9
B – Les Voix bretonnes au Château	9
C – Les Zef et Mer.....	10
D – Le Mois du breton et du gallo	10
E – Inauguration totem « place jean v »	10
F – Fête de la musique	10
G – balade des journées du patrimoine et du matrimoine	10
H – Stands de l’ACB	11
2 – Les actions de coordination et de représentation	11
A – Vie associative	11
B – Rencontres des acteurs de la culture bretonne en Loire-Atlantique	12
C – Les écoles bilingues et immersives.....	13
D – Collectivités.....	13
E – Patrimoine	14
F – Partenariats	14
G – Kejadenn	15
3 – La communication	15
4 – Prestations de services.....	16
5 – États des lieux de la culture bretonne en Loire-Atlantique.....	16
III – Rapport financier.....	18
1 – Produits d’exploitation 2025	19
2 – Charges d’exploitation 2025.....	20
3 – Résultat d’exploitation	20
IV – Vote des rapports et des cotisations annuelles	21
V – Projets 2026 et budget prévisionnel	21

A – Kejadenn	21
B – Education artistique et culturelle	22
1 – Ateliers de danses	22
2 – Fresque	22
C – Arts et culture	22
D – Transition écologique.....	22
E – Vie de l’association.....	23
F – Événements organisés ou co-organisés en 2026.....	23
G – Budget prévisionnel 2026	24
VI – Renouvellement du tiers-sortant du conseil d’administration	26

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique

Samedi 21 mars 2026

Centre culturel Yezhoù ha Sevenadur- Saint-Herblain

19 Personnes morales présentes :

- Association des Bretons d'Anjou
- Atelier de danses bretonnes
- Bertègn Galèzz
- Bretagne Réunion
- CCBO
- Celtomania
- Cercle Breton de Nantes
- Cercle Celtique de Nantes
- Cercle Celtique de Pornic
- Cercle Celtique des Iles d'Indre
- Chorale Anne Vreizh
- Dastum 44
- Festival Anne de Bretagne
- Kenleur Loire de Bretagne
- La Javelle du Pays d'Ancenis
- Rakvlaz
- Treillières au Fil du Temps
- Tréteau et Terroir
- Yezhoù ha Sevenadur

4 Personnes morales représentées :

- Association Saint-Guénolé
- Bombeardes & Co
- Cercle Celtique Bro Gwenrann
- Kerisac – ETS Guillet

27 Membres individuels présents :

- Yves Averty
- Gisèle Bely
- Sylvie Boisnard
- Luc Brossier
- Joël Cam
- Maud Combeau
- Yvonne Coz
- Nadine Eyssalet
- Jacky Flippot
- Jeannick Fraix
- Jean-Yves Gervais
- Eric Gourmelon
- Norbert Guihéneuf
- Jean-Yves Jezequel
- Mireille Jousse
- Christian Kerzhero
- Gigi Le Merdy
- Danieèle Le Nouveau
- Jean-Pierre Le Pallec
- Didier Lefèbvre
- Pierre-Emmanuel Marais-Jegat
- Vassili Moreau-Miossec
- Danielle Padel
- Yvette Peaudecerf
- Gwenaël Quiviger
- Elie Salaün
- Pierre Tourmen

10 Membres individuels représentés :

- Marie Bouret
- Alan Coraud
- Marie-Thérèse Gorny
- Yannig Guillanton
- Martine Iliou
- Philippe Richard
- Ronan Le Gourrierec
- Véronique Marché
- Pierre Nogues
- Jean Raynaudon

Salariés présents :

- Pierre Rio, coordinateur
- Alixia Thuau, chargée de communication

Déroulement de l'assemblée générale :

1. Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier
2. Vote des rapports
3. Projets et budget prévisionnel
4. Parole aux adhérents
5. Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration (les membres du tiers sortant pouvant se représenter, les candidatures sont acceptées jusqu'au jour de l'Assemblée Générale).

Clôture de l'assemblée générale à 12h30.

I – RAPPORT MORAL

Par Sylvie Boissard, présidente

Bonjour à toutes et à tous, chers adhérents de l'Agence — élus, représentants associatifs et membres individuels.

Nous avons le plaisir de vous accueillir pour cette assemblée générale, dans une ambiance sereine et constructive. Si des défis nous attendent, la révision de nos statuts a marqué un tournant : elle a permis de renouveler intégralement le Conseil d'Administration et d'organiser de nouvelles élections.

Dès le mois de juin, 9 associations et 6 membres individuels se sont réunis dans un esprit de collaboration et d'échange, loin de toute tension. Je tiens à saluer chaleureusement l'engagement et le travail accompli par chaque membre de ce nouveau Conseil.

L'année 2025 a démarré sous de mauvais auspices. La rédaction des nouveaux statuts s'est avérée plus longue que prévu, contraignant l'association à reporter la date de l'Assemblée Générale. Pourtant, une commission dédiée avait été constituée dès novembre 2024, avec l'appui de la FAL 44, un acteur de référence dans ce domaine, afin de garantir la conformité du texte tant avec le fonctionnement de l'Agence qu'avec les exigences des associations loi 1901.

Les cinq premiers mois de l'année ont été marqués par des tensions persistantes, rendant les échanges entre membres particulièrement difficiles, voire conflictuels.

Le 24 mai 2025, enfin, l'Assemblée générale extraordinaire a pu se tenir dans le calme. Les nouveaux statuts y ont été adoptés, permettant d'enchaîner directement avec l'Assemblée générale ordinaire.

Le conseil d'administration a été renouvelé dans les règles : avec un maximum de 21 administrateurs (15 représentants d'associations et 6 personnes individuelles), les élections se sont déroulées sans incident, tous les candidats ayant déposé leur candidature dans les délais impartis. Au final, 9 associations et 6 individus ont été élus.

Dès le 5 juin, le nouveau conseil s'est réuni pour procéder à l'élection du bureau, organiser le tirage au sort du tiers sortant pour les années 2026, 2027 et 2028, désigner les représentants dans les instances extérieures et mettre en place les cinq commissions prévues.

On aurait pu croire que le pire était derrière nous et que, libérés de ces épreuves, nous allions enfin pouvoir nous consacrer pleinement à la promotion de la culture bretonne en Loire-Atlantique. Il n'en fut rien. Nos détracteurs ont poursuivi leur campagne de dénigrement dans la presse : à peine l'Assemblée générale terminée, un article anonyme a été adressé aux rédactions d'Ouest-France, de Presse-Océan et de Médiacités.

Ces accusations ont conduit les trois journalistes à me contacter directement à mon domicile pour des entretiens téléphoniques. Ils souhaitaient comprendre ma réaction face aux tensions liées à cette situation, ainsi que clarifier la position de l'ACB, alors accusée de dériver vers l'extrême droite.

Je ne cache pas que ces accusations m'ont profondément touchée. Pourtant, j'ai choisi de ne pas abandonner et de résister à l'envie de tout laisser tomber, car il était essentiel de protéger les deux salariés concernés, tant pour leur santé mentale que pour la préservation de leurs emplois. C'était là notre objectif principal : je me suis donc ressaisie et j'ai décidé de me battre, pour moi comme pour l'ACB.

Il était hors de question pour moi de quitter l'Agence dans ces conditions.

Malheureusement, un travail de sape visant à semer le doute auprès de nos financeurs a conduit le Département à nous convoquer le 12 juin 2025. Nous avons dû, une nouvelle fois, nous justifier. Résultat direct de ces manœuvres : la suspension de notre subvention de 14 000 €. Après cet échange avec les élus, seuls 5 000 € nous ont été accordés — une somme insuffisante qui nous a placés dans une situation financière très délicate.

Pour assurer le paiement des salaires, deux associations, le Festival Anne de Bretagne et Tréteau et Terroir, ont avancé chacune 3 000 €. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur solidarité.

Les commissions finances et événementielles, étroitement liées, se sont mobilisées pour trouver des solutions, qui commencent à porter leurs fruits depuis 2026. Pierre et moi avons également bénéficié d'un Dispositif Local d'Accompagnement socio-économique pour explorer de nouvelles pistes.

Notre priorité est désormais d'augmenter nos fonds propres afin de nous en sortir et de démontrer notre détermination à surmonter cette épreuve.

Nous avons espéré clore l'année 2025 sans subir de nouvelles attaques. Cet espoir a été vite déçu : nos détracteurs ont une fois de plus manœuvré pour retarder le versement de la subvention municipale, initialement prévue début décembre, et finalement reportée à fin janvier 2026. Malgré une rencontre avec les élus de la mairie, et l'assurance de l'écu à la culture qu'il n'y aurait aucune ingérence dans la vie associative, nous avons dû nous résoudre à patienter.

Un nouveau coup est venu d'un collectif, « Alerte ACB », qui a adressé un mail aux élus, citant des témoins à charge pour discréditer une fois encore notre agence. Nous avons réagi en envoyant un démenti formel, réfutant point par point les allégations contenues dans ce document. Nous souhaitons vivement que les élus prennent conscience qu'il s'agit là de manœuvres infondées, visant uniquement à nuire à la réputation de l'ACB.

Enfin, les financeurs nous ont demandé de prouver que nous restons une association fédérative, condition indispensable pour obtenir le solde de la subvention promise.

Avant de conclure ce rapport moral, j'ai invité Pierre et Alixia à s'exprimer sur cette année 2025. Pierre a accepté de prendre la parole : *Pierre Rio, coordinateur*.

Avant de clore ce rapport, un rappel essentiel sur la signature des chartes : la signature de la charte d'engagement républicain, est une condition nécessaire à l'obtention des subventions.

Nous avons activement participé à la rédaction de la charte d'engagement mutuel entre les associations et la Mairie de Nantes, et affiché celle proposée par le Département sur ce même thème.

Conformément à leurs recommandations, nous avons également élaboré la charte de l'ACB, que vous avez signée lors de votre adhésion.

C'est un engagement important qui vise au respect des valeurs portées par l'Agence, de ses salariés et de l'ensemble des bénévoles qui animent la vie de l'association.

2026 est l'année chinoise du Cheval de Feu, débutée le 17 février. Elle incarne le dynamisme, la liberté et l'innovation, portés par l'élément Feu, symbole de passion, d'enthousiasme et de transformation. Saisissons cette énergie pour incarner et promouvoir la Bretagne telle que nous la rêvons.

Pierre Rio, coordinateur

Bonjour à tous,

Comme vous l'avez entendu nos capacités de résistance et de résilience ont été testées.

Ce que j'ai pu vivre et observer en tant que salarié de l'association est la capacité de l'Agence Culturelle Bretonne à s'adapter et à apporter de nouvelles solutions par gros temps.

Les associations et les bénévoles de l'ACB nous ont apporté un soutien sans faille. Cela s'est traduit par des événements qui font le plein, par la participation des bénévoles lors de ces événements, par de nombreux dons ou par de simples visites amicales à l'Agence. Les adhérents, qu'ils soient membres du Conseil d'Administration ou non, nous ont apporté un soutien quotidien. Merci à vous.

Toutes ces turbulences nous ont permis la montée en compétences de l'association. Merci aux membres de la commission statuts, pour nos nouveaux statuts et règlement intérieur. Ce travail, fait avec l'appui de la FAL44, nous donne aujourd'hui encore plus les moyens de conseiller et d'aiguiller les associations qui souhaitent rénover leur gouvernance.

Pour la recherche de subventions le travail n'est pas fini. Bien que nos dossiers soient toujours bien accueillis par les services des différentes collectivités les enjeux se situent beaucoup au niveau politique, surtout en cette période de vache maigre pour les associations. Ainsi les échanges avec les élus qui nous soutiennent ont été très réguliers pour trouver des portes de sorties qui permettent à l'ACB de continuer son travail de fond et d'innovation.

Pour améliorer nos finances et trouver de l'argent en dehors des subventions, nous devons encore plus innover qu'auparavant. Nous vous en dirons plus dans la présentation des projets.

Nous avons aussi développé et proposé de nouveaux stands, développé notre boutique en ligne et travaillé à des projets qui rapportent de l'argent.

Avec Sylvie nous avons suivi une formation avec France Active pour réfléchir à faire évoluer notre modèle socio-économique. Ce que justement nous mettons en pratique par toutes ces actions.

Au-delà de ces démarches l'ACB a pour vocation de faire la synergie de la culture bretonne dans le département et cela passe par le soutien des collectivités territoriales, la Ville de Nantes, le département de la Loire-Atlantique et la Région Bretagne. Ces derniers mois nous avons multiplié les rencontres avec les élus et les agents de ces collectivités pour renforcer les soutiens de l'association et son avenir.

Merci à vous d'être là ce qui affirme le caractère fédérateur de l'ACB44.

Merci aussi à tous les bénévoles ainsi que tous ceux qui sont venu à nos événements.

Et je tiens à remercier en particulier les membres du bureau pour leur abnégation ainsi qu'Alixia pour son efficacité à toute épreuve.

II – RAPPORT D’ACTIVITE

Par Pierre Rio, coordinateurs et Alixia Thuau, chargée de communication.

1 – LES EVENEMENTS ORGANISES OU CO-ORGANISES

A – GOULOU ‘ZO – LES MARDIS DE L’ANGEVINIERE

Quinze soirées thématiques ont été proposées par l’ACB en partenariat avec Yezhoù ha Sevenadur dans les locaux du Centre Culturel Breton à Saint-Herblain. L’objectif est de proposer un programme culturel régulier et varié : histoire, musique, jeux, radio...

Ces « Goulou Zo » bénéficient du partenariat d’AlterNantes FM où, lorsque cela est possible, le journaliste Michel Sourget propose une interview. Les soirées sont aussi organisées ponctuellement avec la participation d’autres partenaires comme Celtomania, Dastum 44, l’Office Publique de la Langue Bretonne ou la librairie La Géothèque.

Au programme en 2025 :

- **Conférence « Le costume de Haute-Bretagne »**, Michel Guillaume ; 21 janvier.
- **Conférence « La langue bretonne en Loire-Atlantique, histoire, présent et avenir**, Anton Chatelier et Visant Roue ; mardi 4 mars.
- **Fentilenn 2**, Soirée Jeux vidéo ; 11 mars.
- **Concert du Duo Amelik et Mouss** ; mardi 18 mars.
- **Grande Soirée du gallo** ; mardi 25 mars.
- **Vernissage** de l’exposition « Mégalithes du Morbihan et du Finistère » avec Jean-Yves André ; 1 avril.
- **Conférence « Des mégalithes et des hommes en sud Bretagne »** avec Cyrille Chaigneau ; mardi 29 avril.
- **Soirée conte musical en gallo** avec Jean Ruaud et Outre-manche ; 13 mai.
- **Histoires de Terre-neuvas**, François Doucet ; 27 mai.
- **Soirée Celtomania** Concert du duo Perroche/Le moine et présentation du programme du festival ; 17 juin.
- **Vernissage** de l’exposition « L’Urgence de l’eau » avec Locus Solus ; 9 septembre.
- **Projection** du documentaire « Le village qui voulait replanter des arbres » avec la réalisatrice Brigitte Chevet ; jeudi 17 octobre.
- **Conférence « L’urgence de l’eau »**, La Géothèque ; 16 octobre.
- **Projection « Monsieur Constant »** ; mardi 25 novembre ; Blain.
- **Veillée contée et chantée**, Dastum 44 et les romanciers nantais ; 9 décembre.

B – LES VOIX BRETONNES AU CHATEAU

Les Voix Bretonnes se sont déroulées du 24 au 26 janvier 2025. 516 personnes (séances scolaires incluses) ont pu profiter de cet événement). L’événement est organisé par le Château des Ducs de Bretagne en partenariat avec Le Nouveau Pavillon et l’Agence Culturelle Bretonne.

Programmation 2025 :

- Vendredi 24 : Klew – Date scolaires
- Vendredi 24 : Leuwenn – Carte Blanche ACB44

- Samedi 25 :
 - Concert de Klew
 - Concert de Eris
- Dimanche 26 :
 - Concert de Mouilc’hi
 - Concert de Drache

C – LES ZEF ET MER

Pour la quatrième année nous avons contribué à l’implantation en Loire-Atlantique du festival itinérant Les Zef et Mer, à Nantes et Orvault. Soutenu financièrement par la ville de Nantes, il a permis de **faire découvrir les nouveaux spectacles de la scène bretonne**. Le samedi 8 février, le **jeune public** était invité à la Médiathèque Ormédo à **Orvault**. Le dimanche 1^{er} février, le Festival Les Zef et Mer s’est installé à Nantes au Salon Mauduit. **Le public et la notoriété de l’évènement sont en progression.**

Artistes tout public : Drache, Ivarh, Zaïek, Nolwen Korbell, Plouz ha Foen, Un violoncelle en Bretagne

Spectacles jeune public : Cette nuit une chouette m’a dit, Gigote, Ar boufoun hag an ozhac’h.

D – LE MOIS DU BRETON ET DU GALLO

Chaque année cet événement est organisé en mars pour **promouvoir les langues de Bretagne**. Il est coordonné en Loire-Atlantique par Yezhoù ha Sevenadur. Plusieurs associations proposent des animations. L’ACB44 a co-organisé les **4 soirées Goulou zo** du mois, toutes en lien avec le mois du breton et du gallo.

L’ACB44 se charge également d’une partie de la communication, notamment du site internet <https://mizvezharbrezhoneg44.wordpress.com/>

E – INAUGURATION TOTEM « PLACE JEAN V »

Le lundi 19 mai le totem patrimonial « Place Jean V » est inauguré en partenariat avec la mairie de Nantes. L’ACB44 avait proposé à Nantes Patrimonia de célébrer la présence de Jean V à Nantes par un panneau commémoratif bilingue. Le service du patrimoine a proposé que cela se traduise par un totem patrimonial. Le texte travaillé conjointement a été traduit par l’Office Public de la Langue Bretonne. L’inauguration ponctuée par un concert du groupe Hip Noz a rassemblé une cinquantaine de personnes dont plusieurs élus de la ville et du département.

F – FETE DE LA MUSIQUE

Le samedi 21 juin 2025, un fest-noz a été organisé sur le parvis de l’espace Jacques Demy de 17h à 21h. Le bagad d’Orvault pour sa première participation a lancé les festivités.

Le conservatoire a ensuite présenté 3 formations de jeunes musiciens suivi de la chorale Kan Ar Vro (Cercle Celtique de Nantes). Le groupe Pas de Set a aussi présenté son répertoire et le bagad de Nantes a clôturé l’évènement. Comme chaque année, ce rendez-vous convivial et festif a attiré plus d’une centaine de personnes : habitués, adhérents, curieux et passants.

G – BALADE DES JOURNEES DU PATRIMOINE ET DU MATRIMOINE

Le samedi 21 septembre, la balade intitulée « D’une tour à l’autre » est allée à la découverte des vestiges médiévaux de la ville de Nantes et de la Tour Bretagne. Accompagnée par le conteur Yves Bourdaud, des

anecdotes historiques de Jean-Yves Gervais et d'Elie une guide conférencière, nous avons débuté la balade au pied des Marches des Fiertés. L'ACB44 a au le plaisir d'écouter l'Ensemble choral Anna Vreizh accueillie par l'église Saint-Nicolas pour un mini-concert. La déambulation s'est conclue sur la Place Bretagne au son des bombardes de Bombarde & Co. L'évènement a été suivi par Yves, un reporter de la radio Alternantes ce qui a donné lieu à une émission.

H – STANDS DE L'ACB

Chaque année, l'ACB44 tient des stands lors d'événements en Loire-Atlantique et en dehors avec pour objectif de faire rayonner la culture bretonne du département.

- Le samedi 15 mars, Fest-noz de l'Amicale Laïque des Marsauderies, **Nantes**.
- Le dimanche 18 mai au Festival Anne de Bretagne à **Saint Philbert-de-Grandlieu**.
- Les 5 et 6 juillet, salon C'est 100% Breton, **Vannes** : stand d'information, boutique, démonstrations de repassage de coiffes, présentation de la veuze (avec Sant-Yann) et ateliers flash de breton
- Le dimanche 10 août, Festival Interceltique, Pavillon de la Bretagne, **Lorient** : stand d'information, boutique et contes avec Yves Bourdaud
- Le dimanche 24 août, à la Fête de la Saint-Gilles, à **Pornic**.
- Le samedi 15 et le dimanche 16 novembre, Festival du Livre en Bretagne de **Guérande** : stand d'information, boutique, dédicaces des auteurs de « Fantasy Breizh » (JC Kiarkk et Gérard Guillet) et présentation de jeux de société (Celtic Tales)

2 – LES ACTIONS DE COORDINATION ET DE REPRESENTATION

A – VIE ASSOCIATIVE

- **Nouveaux statuts**

Une commission, composée de membres du conseil d'administration, a été créée afin de revoir les statuts. Plusieurs réunions de travail ont été organisées d'octobre 2024 à avril 2025. La Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique (FAL44) a accompagné le processus qui a abouti au vote des nouveaux statuts lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2025. Les principales évolutions reprennent les préconisations de la FAL44 :

- Coprésidence possible
- Limitation du conseil d'administration à 21 membres : 15 personnes morales et 6 individuels

Les nouveaux statuts ont été transmis et valisés par la Préfecture de Loire-Atlantique. Ils sont accessibles sur le site de l'ACB44 : <https://acb44.bzh/index.php/agence/presentation-agence/statuts-de-l-association>

- **Mise en place de commissions**

Le conseil d'administration a mis en place plusieurs commissions dès juin 2025 afin de pouvoir répartir le travail et créer des synergies : Finances, Événementiel, Kejadenn, Saint-Nazaire et Jeunesse. Ces commissions se retrouvent régulièrement et selon les besoins.

- **Représentations auprès d'associations**

L'ACB44 participe activement à la vie associative et culturelle en Loire-Atlantique et dans tout le reste de la Bretagne, elle est ainsi membre de plusieurs structures : Conseil Culturel de Bretagne, Office Public de la

Langue Bretonne, Bretagne Culture Diversité, Institut Culturel de Bretagne, Kevre Breizh, AlterNantes FM, Yezhoù ha Sevenadur.

L'ACB44 est également adhérente à l'Institut du Galo et à Ecopôle.

- **Permanence à Saint-Nazaire**

En 2025, la Ville de Saint-Nazaire a renouvelé la mise à disposition d'un bureau au sein de la Maison des Associations Agora à Saint-Nazaire. L'ACB44 y tient une permanence mensuelle où elle peut accueillir le public et rencontrer les associations et structures partenaires : Musée Boesch, Collectif Arts de Bretagne, Kendeskiñ...

- **Temps d'échanges « Faire vivre le breton de Pornic à Pénestin »**

L'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique (ACB44) a proposé une matinée d'échanges le samedi 26 avril pour mieux connaître les activités et les acteurs et d'accompagner la création de nouvelles activités (ponctuelles ou régulières) si le besoin se présente.

L'objectif de cette rencontre était que les acteurs locaux partagent ensemble leurs idées pour le breton sur le territoire.

Cette rencontre a été organisée par l'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique et animée grâce à une équipe de bénévoles. L'événement a été accueilli par le Cercle Celtique de La Baule dans ses locaux. Une vingtaine de personnes ont participé.

- **Place aux associations Saint-Nazaire**

Pour la première fois, l'ACB44 a participé au forum des associations organisé par la Ville de Saint-Nazaire : « Place aux associations ». Dans la Base sous-marine, l'ACB44 a pu faire connaître le réseau associatif culturel breton de Saint-Nazaire et de la région, rencontrer les élus et échanger avec le public et les associations présentes. L'accueil et l'organisation de l'événement par le service de la vie associative ont été excellents.

- **Stagiaires**

Chaque l'ACB44 accueille des stagiaires suivant des formations en langue bretonne (Skol an Esmav, Stumdi...). Les stagiaires profitent d'une semaine d'immersion en breton et découvre le travail dans une association culturelle. En 2025, deux stagiaires ont été accueillies : Laura Triana Prada (février) et Shahinez Friedrich (novembre).

B – RENCONTRES DES ACTEURS DE LA CULTURE BRETONNE EN LOIRE-ATLANTIQUE

L'objectif de ces réunions est d'aller à la rencontre des associations et collectivités locales et des habitants afin de **créer des synergies sur tout le territoire de Loire-Atlantique**. Ces rencontres sont toujours organisées **en partenariat avec des associations locales**.

Quatre rencontres ont été organisées en octobre et novembre 2025. Nous étions le jeudi 6 novembre à **Saint-Nazaire**, accueillis par le bagad de Saint-Nazaire, le 22 novembre à **Plessé** accueillis par le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine dans un local municipal, le 27 novembre à **Pornic** par le Cercle Celtique de Pornic dans une salle municipale. La dernière rencontre s'est déroulée à **Nantes** avec le Cercle Breton de Nantes dans leur local installé dans le site associatif Désiré-Colombe.

Des ateliers sur les envies, les projets et les difficultés y ont été organisés.

Au total, il y a eu 19 associations représentées, 3 entreprises, 1 média, 1 mairie ce qui a rassemblé 44

personnes.

C – LES ECOLES BILINGUES ET IMMERSIVES

Cinéma

En partenariat avec Dizale et An Daoulagad Breizh, nous avons organisés plusieurs séances de cinéma en breton. Les dessins animés proposés furent « Ur gitar er mor » et « Sovajed ».

Les 15 et 22 mai, nous avons organisé des projections de films au cinéma Katorza à Nantes pour les élèves des écoles de l'agglomération nantaise.

A Saint-Nazaire, les projections ont eu lieu au cinéma Jacques Tati, les 16 et 23 mai 2025.

- Séances « Ur gitar er mor » : 414 enfants
- Séances « Sovajed » : 282 enfants
- **Total : 696 enfants**

Spectacle

Du 2 au 4 juin, la compagnie Choukibenn a proposé 7 représentations à Guérande, Saint-Herblain et Nantes. Deux spectacles différents, en breton et adapté à chaque âge ont ainsi été présentés pour les écoles bretonnantes du département. La compagnie Choukibenn est soutenue par la région Bretagne grâce au programme « Arvest ».

- Séances pour les maternelles : 346 enfants
- Séance pour les primaires : 257 enfants
- Séance pour les collégiens : 33 élèves
- **Total : 636 enfants**

Ateliers de danse

L'ACB44 a organisé 17 ateliers de danse bretonne dans l'école publique bilingue des Marsauderies à l'occasion du fest-noz des 70 ans de l'Amicale Laïque des Marsauderies. 19 classes maternelles et élémentaires bilingues et monolingues ont participées avec 434 élèves.

D – COLLECTIVITES

- **Ville de Nantes**

Participation à la phase de test du **nouveau portail de subvention AIDEN** de la Ville de Nantes

Participation à un temps d'échanges sur **l'interculturalité** piloté par la Direction de la vie associative de la ville de Nantes

Participation à une **formation médiation** organisée dans le cadre des Journées du patrimoine et du matrimoine par la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie

- **Ville de Saint-Nazaire**

En 2025, la Ville de Saint-Nazaire a renouvelé la mise à disposition d'un bureau au sein de la maison des associations. L'équipe de l'ACB44 a eu l'occasion de rencontrer le maire, David Samzun et l'adjoint à la culture, Michel Ray, à l'occasion de Place aux Associations, le forum associatif de Saint-Nazaire en septembre 2025.

- **Conseil Départemental de Loire-Atlantique**

Rencontre avec Dominique Poirout, élue à la culture et Danièle Cornet, élue aux enjeux bretons, en juin 2025.

- **Région Bretagne**

Rencontre avec Kaourintine Hulaud, élue en charge des langues de Bretagne, en décembre 2025.

E – PATRIMOINE

En partenariat avec **Nantes Patrimonia** et l'Office de la langue bretonne, un totem patrimonial trilingue a été installé Place Jean V. Ce totem revient sur l'histoire de la place, récemment rénovée, ainsi que sur le duc Jean V. Jean-Yves Gervais a participé à l'écriture du texte. Un article sur Jean V écrit par Eric Borgnis-Desbordes a été publié à l'occasion sur le site de Nantes Patrimonia.

Une inauguration avec la mairie de Nantes a été organisée le 19 mai pour la fête de la Bretagne, le groupe Hip-Notz a été programmé pour cet événement.

F – PARTENARIATS

En 2025, l'ACB44 a poursuivi son travail auprès de différentes structures (collectivités, associations, médias ou entreprises) et également développé de nouveaux partenariats :

Événementiel

- **Nantes Patrimonia** : Totem « Place Jean V »/Inauguration/JEMP
- Co-organisation du fest-noz des 70 de **l'Amicale Laïque des Marsauderies**
- Ateliers de danses bretonnes pour les classes de **l'école des Marsauderies**
- Participation au salon « C'est 100% breton » d'**Actu.fr** à Vannes
- Participation au **Festival Interceltique de Lorient**, avec **l'Institut Culturel de Bretagne**
- **Yezhoù ha Sevendaur** : organisation des soirées Gouloù Zo, expositions et événements
- **Nouveau Pavillon** : événements et communication
- **Kan ar Bobl** : participation au jury de la catégorie « scolaires » en Pays nantais
- **Paticeo** (Marque Le Guillou) : début d'un partenariat pour distribuer des biscuits lors des événements organisés par l'ACB

Communication

- **Celtomania** : site internet, information pour le public sur la programmation
- **Les Zef et Mer** : réalisation de brochures et flyers
- **Société Académique de Nantes et de Loire-Atlantique** : réalisation d'une affiche pour un événement

Langues

- **Ateliers flash de breton** : Salon Actu.fr
- **Kendeskiñ** : soutien et promotion du Diplôme d'études celtiques (Université de Rennes 2)

Développement associatif

- **FAL44** : accompagnement sur la rédaction de nouveaux statuts associatifs
- **MAIF** : Organisation d'un temps d'échange sur la responsabilité et l'assurance en tant qu'organisateur de fêtes et de festivals

- **France Active** : DLA collectif socio-économique et DLA numérique (DLA : Dispositif Local d'Accompagnement)

Patrimoine

- **Château des Ducs de Bretagne** : intervention auprès des conservatrices pour une étude sur les coiffes bretonnes
- **Musée Boesch** : en cours de réflexion pour l'organisation d'une exposition
- **Nantes Patrimonia** : propositions d'articles sur des associations bretonnes

G – KEJADENN

- **Commission Kejadenn**

La commission Kejadenn s'est réunie tout au long de l'année et s'est étoffée suite à l'assemblée générale de 2025. Son travail est de suivre les avancées du projet notamment des ateliers « Jauges Libre » avec Nantes Métropole et les Ecossoilies. Cette commission est ouverte à tous les adhérents intéressés par la conception du projet. Elle aide à la prise de décision et propose des orientations qui seront discutées avec les partenaires notamment sur l'organisation de l'espace et des liens avec les Ecossoilies.

- **Réunions « Jauge Libre » (Nantes Métropole-Ecossoilies-Groupe Giboire)**

Les réunions « Jauges Libres » sont organisées régulièrement avec Nantes Métropole et les Ecossoilies. L'ACB44 y est représentée par ses salariés, un membre du bureau et un adhérent. Les plans de l'espace dédié au projet nous ont été présentés, ainsi que les contraintes liées aux normes IGH (Immeuble de Grande Hauteur) et ERP (Etablissements Recevant du Public), et celles résultant des choix des Bâtiments de France.

Lors de ces rencontres nous avons également échangé sur la faisabilité d'une programmation commune entre l'ACB44 et les Ecossoilies, deux associations dont les buts et le fonctionnement différent, s'efforcent de trouver un sens commun à cet espace partagé. L'objectif est de réaliser un document programmatique pour qu'il puisse être discuté par les élus.

3 – LA COMMUNICATION

Dans son travail de développement et de promotion de la culture bretonne en Loire-Atlantique, la communication joue un rôle primordial pour l'ACB44. Plusieurs outils sont mis en place :

- **Le site internet : acb44.bzh**
Mis à jour quotidiennement, il fait office de référence et de vitrine, on y trouve notamment un agenda culturel ainsi qu'un répertoire des associations dédiées à la culture bretonne en Loire-Atlantique. Ce site est une source de ressources importantes.
- **Les lettres d'informations**
Chaque semaine, l'ACB44 envoie une lettre d'information à plus de 2000 personnes inscrites avec les dernières actualités et l'agenda pour les 10 prochains jours.
Pour certains événements des courriels dédiés sont envoyés (Voix Bretonnes, Festival Eurofonik, Les Zef et Mer...)
- **La radio**
Depuis de nombreuses années, l'ACB44 est en partenariat avec plusieurs radios sur lesquels sont présentés des agendas ainsi que les actualités du moment :
 - AlterNantes FM – Agenda culturelle de la semaine – Diffusion quotidienne
 - Ici Loire Océan – Chronique « Les mots bretons » – Diffusion chaque samedi et dimanche

- Radio Fidélité – Agenda « Breizh Culture » et Chronique « Sortons Bretagne » - Diffusion hebdomadaire
- Radio Naoned – Agenda de la culture bretonne – Diffusion mensuelle
- **Les réseaux sociaux** : Facebook, Instagram et LinkedIn, outils de diffusion et de veille : publications sur les animations et activités proposées par nos adhérents et partenaires
- **Presse écrite** : Ouest-France et Presse Océan ont relayé l'appel aux dons lancé par l'ACB44 en avril 2025. A la même période le magazine Le Peuple Breton présentait le projet Kejadenn dans une interview de Pierre Rio, coordinateur de l'ACB44. En mai 2025, c'est le magazine Bretons qui publiait une nouvel interview sur la culture bretonne en Loire-Atlantique.
- **DLA numérique** : En 2025, l'ACB44 a participé à un dispositif local d'accompagnement dédié aux associations sur la stratégie numérique : Définir une stratégie numérique au service de son association, les besoins internes liés aux outils collaboratifs, la gestion de ses données et les règles de sécurité.

4 – PRESTATIONS DE SERVICES

L'Agence Culturelle Bretonne propose différents services : location de jeux ou de décorations bretonnes, conseils en communication, création de visuels voire de site internet.

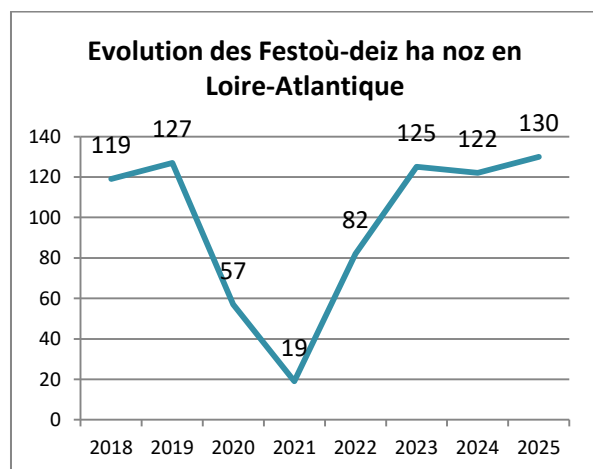
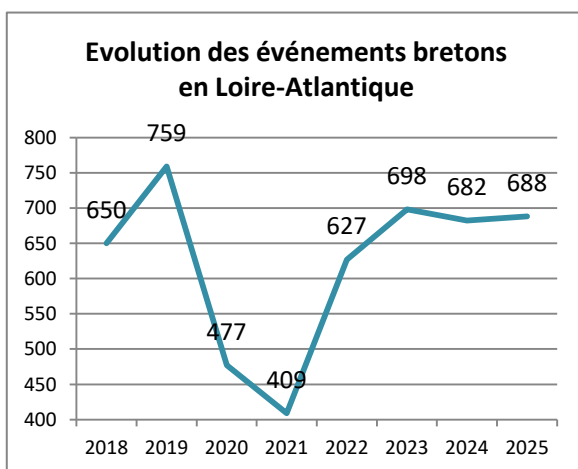
Prestations de services en 2025 :

- Celtomania : mise à jour du site internet (après la refonte en 2024)
- Les Zef et Mer : réalisation de la brochure et de flyers
- Jeux de Bretagne : location de jeux
- Société académique de Nantes et Loire-Atlantique : réalisation d'une affiche pour une conférence

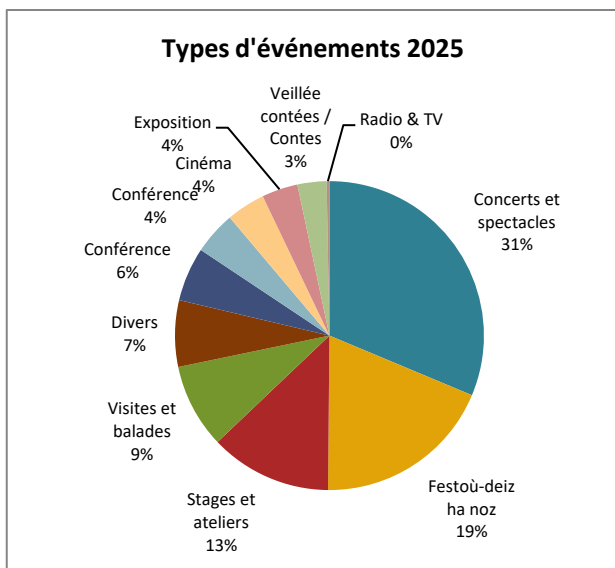
5 – ÉTATS DES LIEUX DE LA CULTURE BRETONNE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Grâce notamment à l'agenda tenu par l'ACB44, il est possible d'avoir une photographie de la culture bretonne en Loire-Atlantique sur une ou plusieurs années.

On constate, sans grande surprise, la chute des événements avec l'arrivée de la crise sanitaire en 2020 et 2021. Mais surtout une reprise des activités à partir de 2022 qui s'est stabilisée.



Répartition géographique des événements de culture en 2025



Répartition des événements par communautés de communes en 2025

III – RAPPORT FINANCIER

Par Maud Combeau, trésorière

Nous allons vous présenter les comptes de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025. Ces comptes ont été approuvés par l'expert comptable, le cabinet SNA Sauditex.

Les rapports précédents vous ont exposé les grandes lignes de l'année. Nous allons voir les conséquences d'un point de vue comptable.

Revenons tout d'abord sur les faits marquants de l'année 2025 :

- **Baisse du temps de travail** de Pierre Rio à 80% à partir du 1^{er} février 2025 pour un Congé parental d'éducation à temps partiel
- **Baisse de subvention** du conseil départemental de Loire-Atlantique : Au printemps 2025, la suspension de la subvention de 14 000 € avait été annoncée à l'ACB44. Grâce à des discussions avec les élus et les services, une subvention d'un montant de seulement 5 000 € a finalement été votée et versée en octobre 2025, soit un manque de 9 000 €.
- **Avance de fonds** par 2 associations : le Festival Anne de Bretagne et Tréteau et Terroir, associations adhérentes à l'ACB44 ont chacune avancé 3 000 € afin de soutenir l'ACB44 pour pouvoir assurer le paiement des salaires
- **Subvention exceptionnelle** de la Ville de Nantes a été obtenue pour un montant de 7 000 €. Elle a été votée et versée fin décembre 2025, permettant le paiement des salaires dont une partie en janvier 2026.

Les actions menées pour rétablir les finances :

- **Campagne de dons** : En avril 2025, l'ACB44 a lancé un appel aux dons. Près de 3 000€ ont été collectés dans le cadre de cette campagne entre avril et juin 2025. Cela s'ajoute aux dons reçus le reste de l'année.
- **DLA socio-économique** : Proposé par France Active, l'ACB44 a débuté un Dispositif Local d'Accompagnement sur le modèle socio-économique. L'objectif de cette démarche est de trouver entre autres de nouvelles pistes de financement. Les sujets abordés : pérenniser son projet associatif, analyser son modèle actuel, prendre du recul et partager les bonnes pratiques et enfin retrouver une stabilité. Le fait que ce DLA soit en format collectif a permis d'échanger avec d'autres structures, de partager ses expériences et d'entamer une réflexion sur le modèle socio-économique en fonction de la situation de chaque association.
- **URSSAF** : l'ACB44 a demandé un moratoire à l'URSSAF pour les salaires de novembre 2025 à février 2026. Il s'agit d'un report du paiement des charges patronales.
- **Rencontres** avec différents acteurs : Afin d'explorer différentes pistes de travail, l'ACB44 a rencontré des structures de conseils tels que France Active ou le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) mais également d'autres associations pouvant partager leur expérience comme l'association T'Cap.
- **Boutique** : Développement des partenariats avec des éditeurs pour avoir plus de références dans la boutique et ainsi accroître les ventes (Palémon – PLM Diffusion, Locus Solus, Bannoù Heol, An Amzer, Timilenn, La Geste, Istor Breizh, Celtic Tales). On peut noter le succès des ventes au Festival Interceltique de Lorient et au Festival du Livre en Bretagne de Guérande. En complément des stands et de la boutique dans son local, l'ACB44 a proposé pour la 3^e année consécutive une boutique en ligne pour les fêtes de fin d'année avec une nouveauté : une boutique « tous publics » en plus de celle dédiée aux familles et scolaires.

1 – PRODUITS D'EXPLOITATION 2025

Les subventions. En 2024, 2 sommes exceptionnelles ne pouvaient pas être renouvelées en 2025 : la subvention pour les 30 ans de l'ACB4 versée par la Région Bretagne dans le cadre de la Fête de la Bretagne et la prise en charge partielle du salaire de l'alternante, Maya Roux.

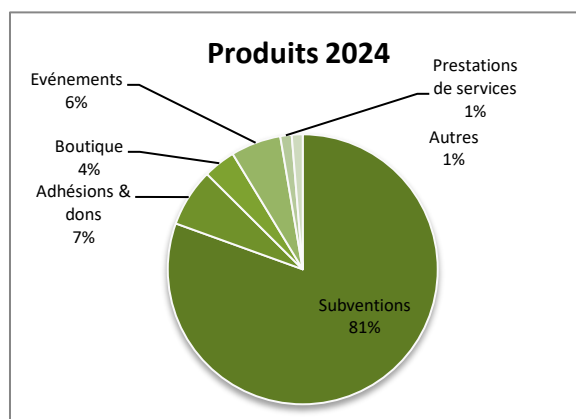
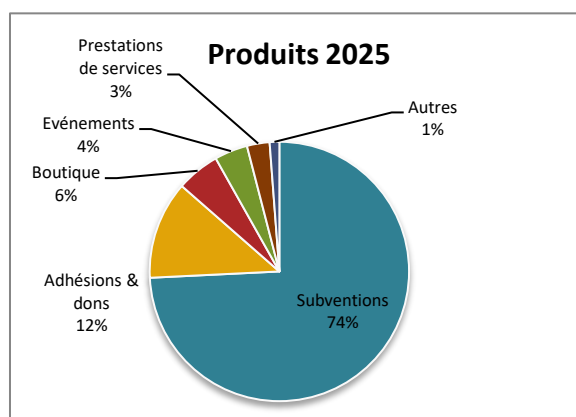
Les adhésions. Grâce à la campagne de dons qui a récolté près de 3 000 € et un soutien accru de nos adhérents, le montant des adhésions et dons ont largement augmenté.

Événements. Les montants dépendent du nombre d'élèves participant aux événements scolaires organisés. A partir de 2025, l'encaissement des séances de cinéma pour les scolaires ne passe plus par les comptes de l'ACB44, ce qui contribue à la baisse des recettes événementielles. Néanmoins, l'ACB44 perçoit un pourcentage pour l'organisation de la tournée de cinéma.

Prestations de services. Dépend également des demandes. Les prestations proposées sont : la réalisation de supports de communication (site internet, brochures, flyers, affiches...) et la location de jeux et de décorations bretonnes.

Boutique. L'ACB44 a réussi à augmenter le chiffre de ventes de la boutique malgré l'annulation des Jeux de Bretagne où l'ACB44 avait tenu un stand durant 10 jours les 3 années précédentes (soit environ 1500€ de ventes annuels).

Autres. Refacturation que l'on retrouve en charge et produits divers de gestion courante



2 – CHARGES D'EXPLOITATION 2025

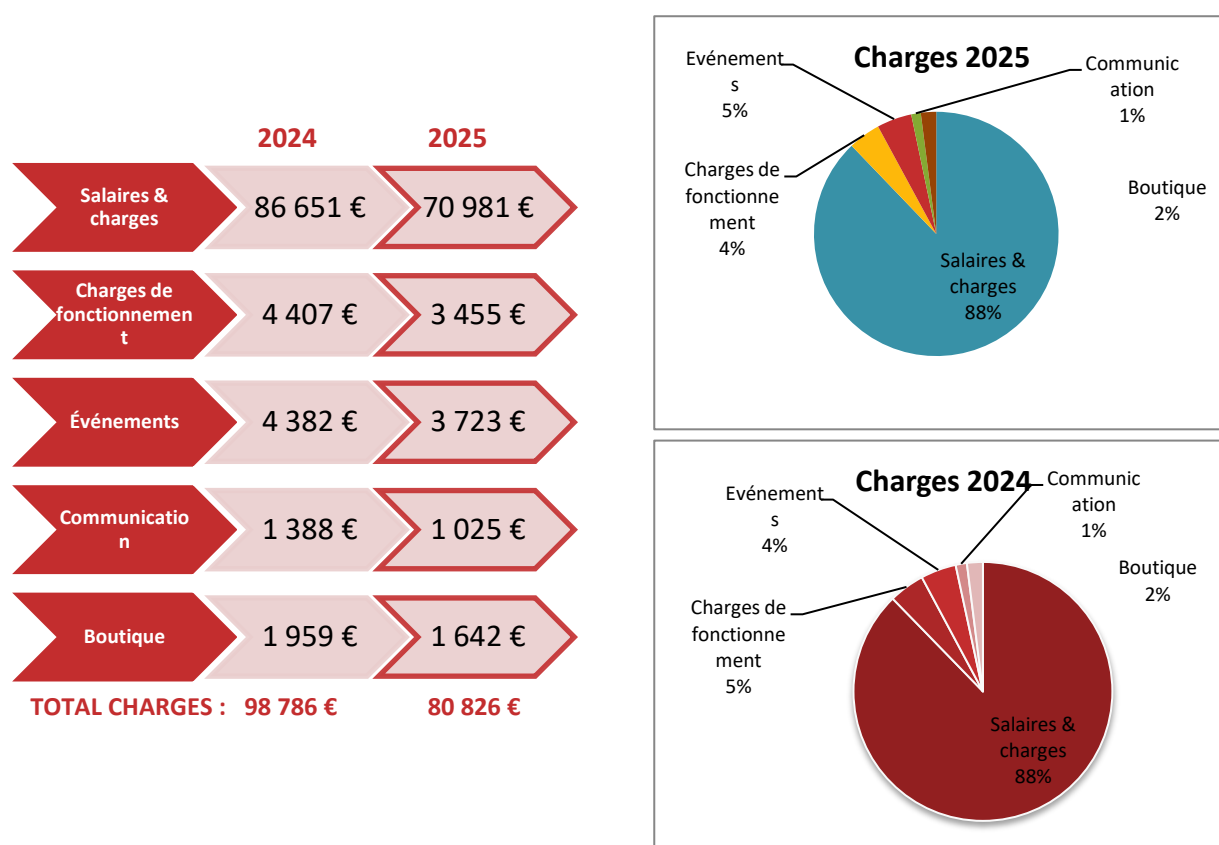
Salaires et charges. La différence de montant provient du départ de l'alternante en septembre 2024 et du passage à temps partiel de Pierre Rio.

Charges de fonctionnement. L'ACB44 a restreint au maximum les dépenses courantes.

Événements. Le montant dépend des spectacles proposés et peut varier d'une année à l'autre. A partir de 2025, l'encaissement des séances de cinéma pour les scolaires ne passe plus par les comptes de l'ACB44, ce qui contribue à la baisse des dépenses événementielles.

Communication. En 2024, l'ACB44 avait commandé du nouveau matériel de communication : oriflamme, roll-up et flyers.

Boutique. En 2024, l'ACB44 avait fait des achats de soutien à la Coop Breizh. En 2025, l'ACB44 essaye de privilégier au maximum le dépôt-vente pour ne pas engager des stocks et des dépenses supplémentaires.



3 – RESULTAT D'EXPLOITATION

➔ Résultat comptable 2025 : **Bénéfice de 2 702 €** (Déficit 9 979 € en 2024)

IV – VOTE DES RAPPORTS ET DES COTISATIONS ANNUELLES

- **Vote des rapports**

Votes : 23 personnes morales et 37 membres individuels

	Rapport moral	Rapport d'activité	Abstentions
Votes « Pour »	Unanimité	Unanimité	Unanimité
Votes « Contre »	0	0	0
Abstentions	0	0	0

- **Votes pour le maintien des cotisations annuelles**

Votes : 23 personnes morales et 37 membres individuels

- Individuels : 2 absents
- Associations : 1 vote pour l'augmentation

Le montant des cotisations est maintenu pour 2027

V – PROJETS 2026 ET BUDGET PREVISIONNEL

Par Pierre Rio, coordinateurs et Alixia Thuau, chargée de communication.

A – KEJADENN

La création de « Kejadenn » (« Rencontre » en breton), un lieu moderne et visible au centre-ville de Nantes avec notre association et plusieurs partenaires à la rencontre de la culture et des langues de Bretagne.

La Tour Bretagne

En 2024, l'ACB a été sélectionnée pour développer le projet Kejadenn dans la Tour Bretagne pour sa réouverture en 2030. La municipalité propose d'y associer les Ecosolies qui ont un savoir-faire dans la gestion de locaux dans le cadre de l'ESS. Précisément, l'espace proposé est un local de 800 m² au rez-de-chaussée donnant sur la Place Bretagne

Partenariat ACB44/Ecosolies/Nantes Métropole

Les trois partenaires se retrouvent régulièrement pour dessiner un projet commun qui puisse associer la culture bretonne et les ambitions des Ecosolies pour l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). L'enjeu est de trouver une programmation commune avec des espaces partagés, soutenu par un modèle économique viable. Le programme est très ambitieux car il s'inscrit dans un lieu qui possède une très grande visibilité mais avec aussi de nombreuses contraintes techniques et financières.



Projet de rénovation de la Tour Bretagne présentée par le Groupe Giboire, Nantes Métropole et les architectes PCA Stream-Magnum

L'ACB44 est également soutenue par **Ecopôle**, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays nantais, pour les aspects de transition écologique sur le futur lieu.

B – EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

1 – ATELIERS DE DANSES

Suite au succès des ateliers de danses traditionnelles bretonnes en milieu scolaire, l'ACB44 prévoit de renouveler l'expérience et, dans la mesure du possible, d'étendre le projet à d'autres écoles. En 2025, 434 élèves avaient bénéficié de cette animation.

2 – FRESQUE

Dans le cadre du développement du partenariat entre Breizh-Chili-Rapa Nui (basée dans le Morbihan) et l'Agence Culturelle Bretonne des activités initiées en Région Bretagne se déploient en Loire-Atlantique.

Afin de favoriser les **échanges internationaux** en Loire-Atlantique, sur le modèle de ce qui se fait dans le Morbihan, Breizh-Chili-Rapa Nui et l'ACB44 proposent aux **établissements scolaires** de Loire-Atlantique de découvrir la culture chilienne. Des musiciens, des peintres muralistes et des sculpteurs développeront des projets artistiques et participatifs dans les établissements du département. Ainsi une fresque a été réalisée sur la façade du Collège Diwan de Loire-Atlantique (installé au sein du centre culturel Yezhoù ha Sevenadur à Saint-Herblain). La fresque serait financée par les budgets participatifs de la ville de Nantes. Le projet est porté en partenariat avec l'association culturelle franco-chilienne de Nantes (dépôt du projet auprès de la mairie de Nantes). Nommée « Trottoir des langues » elle sera peinte par les artistes et les élèves sur le trottoir. Les langues parlées dans l'école seront mises à l'honneur sur la fresque grâce à un collectage dans le quartier. Pour le breton, l'aspect bilingue de cette école « Div Yezh » sera également au cœur de cette fresque.

C – ARTS ET CULTURE

- **Articles** pour Nantes Patrimonia : de nouveaux articles seront publiés en lien avec les associations adhérentes à l'ACB44 et à l'histoire de la ville.
- Nouveaux **totems patrimoniaux** avec Nantes Patrimonia : Suite au travail conjoint pour le totem patrimonial place Jean V en mai 2025, l'ACB44 va poursuivre son partenariat avec Nantes Patrimonia pour proposer de nouveaux panneaux.
- Conférence de presse avec **les Romanciers Nantais** pour la sortie de « Nantes au cœur de Breizh » (Editions P'tit Louis)
- Visites du **tombeau restauré** de François II et Marguerite de Foix dans la cathédrale de Nantes avec une guide-conférencière de « Les clefs de la Ville ». Plusieurs visites flash seront proposées tout au long de la journée du 8 mai 2026 dans le cadre du Printemps des Cimetières.
- **Impression d'une estampe** réalisée par l'artiste JC Kiarkk : En partenariat avec cet artiste, co-auteur de « Fantasy Breizh » et le Musée-Atelier de l'Imprimerie, l'ACB44 mettra en vente entre 50 et 100 (minimum) impressions numérotées de l'estampe « Kraken ». La moitié des profits seront reversés à l'ACB44.

D – TRANSITION ECOLOGIQUE

L'ACB44 poursuit son partenariat avec **Ecopôle**, le **CPIE du Pays Nantais**. Les objectifs sont multiples. Tout d'abord Ecopôle accompagne l'ACB44 dans son projet de tiers-lieu Kejadenn sur la **transition écologique**. Le deuxième objectif est de **diffuser les pratiques éco-responsables** au sein du réseau de l'ACB44. Enfin le troisième but est d'**insuffler de la culture bretonne** au sein du vaste réseau associatif de ce CPIE.

E – VIE DE L'ASSOCIATION

- **Formation des bénévoles**

Afin de pouvoir développer la boutique et les stands, l'ACB44 va proposer des formations internes à ses bénévoles. Au programme : présentation du catalogue, présentation des des partenaires, fonctionnement du terminal de paiement. Ces formations seront également l'occasion de revoir comment présenter l'association et les bonnes pratiques pour échanger avec le public.

- **Permanence mensuelle à Saint-Nazaire**

En 2026, l'Agence Culturelle Bretonne va poursuivre sa permanence mensuelle à Saint-Nazaire afin de pouvoir répondre aux demandes locales :

- Animations en breton pour les scolaires : cinéma à Saint-Nazaire et spectacle à Guérande
- Projets : événements, expositions...
- Participation au forum des associations de Saint-Nazaire pour faire connaître les actions des associations locales

F – ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS OU CO-ORGANISÉS EN 2026

- **Les Voix Bretonnes** au Château des Ducs de Bretagne (janvier)
- Soirées thématiques **Goulou 'zo** en partenariat avec le Centre Culturel Breton Yezhoù ha Sevenadur (toute l'année)
- **Mois du breton et Mois du gallo** (mars)
- **Naoned a gan**, concert de chorales (mars)
- Diffusion de films en breton avec **Daoulagad Breizh** pour les écoles brittophones (Nantes et Saint-Nazaire – Avril/Mai)
- Visites guidées du **tombeau restauré** de François II et Marguerite de Foix
- **Fête de la Bretagne** : Création et inauguration d'une fresque chilienne multilingue sur l'école des Marsauderies (25 ans Div Yezh Nantes - mai)
- **Spectacle en breton** pour les élèves des écoles bilingues de Loire-Atlantique (Nantes et Guérande)
- Animations et fest-noz de la **Fête de la Musique** à Nantes (21 juin)
- **Balade animée** pour les Journées du Matrimoine et du Patrimoine (septembre)
- **Rencontres des Acteurs de la Culture Bretonne** en Loire-Atlantique (automne)
- **Stands** : Salon des Vins Bretons, Fest-deiz de Rakvlaz, Inauguration Exposition « Bretagne », Bibliothèque Universitaire de Nantes, Salon C'est 100% breton, La Redadeg, Orvez en fête, Voix Marines, Fête de la Saint-Gilles, Festival du livre en Bretagne.

Pistes d'actions prévues pour développer les recettes et tendre vers un recouvrement des fonds propres :

- **Développement de la boutique et des stands** : L'ACB44 souhaite tenir au minimum une dizaine de stands sur l'année pour développer les ventes d'une part et faire connaître l'association à un plus large public d'autre part.
- **Concert Naoned a gan** : La commission événement ainsi que les chorales proposent d'organiser un concert au bénéfice de l'ACB44 avec un tarif simple et un tarif de soutien.
- **Fest-deiz de Rakvlaz** au profit de l'ACB44 : l'association Rakvlaz, adhérente à l'ACB44, organise chaque année un fest-deiz au profit d'une autre association ou d'une cause. En 2026, Rakvlaz a proposé à l'ACB qu'un euro par entrée lui soit reversée.
- **Subvention FDVA** : L'ACB44 a fait une nouvelle demande d'aide au Fond de Développement pour la Vie Associative pour un montant de 5 000€, dont elle n'a jamais bénéficié. La réponse est attendue début juin 2025.
- **Impression d'une estampe** réalisée par l'artiste JC Kiarkk : En partenariat avec cet artiste, co-auteur de « Fantasy Breizh » et le Musée-Atelier de l'Imprimerie, l'ACB44 mettra en vente entre 50 et 100 (minimum) impressions numérotées de l'estampe « Kraken ». La moitié des profits seront reversés à l'ACB44.
- **Vente des tableaux et photographies** offertes à l'ACB44 par des artistes dans le but de collecter des fonds pour l'ACB44. Des expositions sont à l'étude.

	2025	2026		2025	2026
Subventions	62 000 €	60 000 €	Salaires & charges	70 981 €	69 580 €
Adhésions & Dons	10 209 €	8 700 €	Charges de fonctionnement	3 455 €	9 005 €
Événements	3 452 €	4 830 €	Événements	3 723 €	3 785 €
Prestations de services	2 355 €	2 525 €	Communication	1 025 €	710 €
Boutique	4 507 €	8 350 €	Boutique	1 642 €	1 525 €
Autres	1 005 €	200 €			

Budget prévisionnel 2026

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	3 725	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	15 705
Prestations de services	2 700	Événements	4 830
Achats matières et fournitures	225	Boutique	8 350
Autres fournitures	800	Prestations de services	2 525
61 - Services extérieurs	1 065	74 - Subventions d'exploitation	60 000
Locations	285	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Entretien et réparation	0	Région(s) :	
Assurance	600	- Bretagne	5 000
Formations	0	Département : Loire-Atlantique	5 000
Autres	0	Intercommunalité(s) : EPCI	
62 - Autres services extérieurs	4 735	Commune(s)	45 000
Rémunération intermédiaires et honoraires	3 670	Organismes sociaux	
Publicité, publication	230	Fons européens	
Affranchissement	0	Uniformation	
Déplacement, missions	235	L'agence de services et de paiement	
Réception, restauration	0	Autres établissement publics	
Téléphonie, internet, Mailjet	480	Aides privées	
Services bancaires, autres	120		
63 - Impôts et taxes	0	FDVA2	5 000
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	69 580		
Rémunération des personnels	34 800		
Charges sociales	31 180		
Autres charges de personnel	3 600		
65 - Autre Charges de gestion courante	5 500	75 - Autres produits de gestion courante	8 700
Reconstitution des fonds propres	5 500	Dont cotisations, dons manuels ou legs	4 700
66 - Charges financières	0		
67 - Charges exceptionnelles	0	76 - Produits financiers	200
68 - Dotation aux amortissements	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
TOTAL DES CHARGES	84 605	TOTAL DES PRODUITS	84 605
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	9 000	87 - Contributions volontaires en nature	9 000
Secours en nature	3 000	Bénévolat	2 000
Mise à disposition gratuite de bien et prestations	4 000	Prestations en nature	7 000
Personnel bénévole	2 000	Dons en nature	0
TOTAL	93 605	TOTAL	93 605

VI – RENOUELEMENT DU TIERS-SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts de l'association, il est procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Membres sortants :

- **Personnes morales :**
 - Bertègn Galèzz
 - Tréteau et Terroir
 - Yezhoù ha Sevenadur
- **Membres individuels :**
 - Jeannick Fraix
 - Danièle Le Nouveau

Nombre de votants :

- **Personnes morales :** 23 votants
- **Membres individuels :** 37 votants

Candidats (sortants et nouveaux) et résultat des votes :

- **Personnes morales :**
 - Atelier de danses bretonnes : 21 votes
 - Bertègn Galèzz : 23 votes
 - Les Bretons d'Anjou : 23 votes
 - Tréteau et Terroir : 19 votes
 - Yezhoù ha Sevenadur : 23 votes
- **Membres individuels:**
 - Pierre-Emmanuel Marais : 35 votes
 - Vassili Moreau-Miossec : 37 votes

Tous les candidats, associations et individuels, sont élus au conseil d'administration.

Le conseil d'administration 2026

Personnes morales :

- Atelier de danses bretonnes – renouvelable en 2029
- Bertègn Galèzz - renouvelable en 2029
- Bretagne Réunion - renouvelable en 2028
- Celtomania - renouvelable en 2027
- Cercle Celtique de Pornic - renouvelable en 2028
- Chorale Anna Vreizh - renouvelable en 2027
- Festival Anne de Bretagne - renouvelable en 2027
- Kenleur Loire de Bretagne - renouvelable en 2028
- Les Bretons d'Anjou – renouvelable en 2029
- Tréteau & Terroir - renouvelable en 2029
- Yezhoù ha Sevenadur - renouvelable en 2029

Membres individuels :

- Sylvie Boisnard - renouvelable en 2027
- Eric Gourmelon - renouvelable en 2028
- Didier Lefèbvre - renouvelable en 2028
- Pierre-Emmanuel Marais-Jegat – renouvelable en 2029
- Vassili Moreau-Miossec – renouvelable en 2029
- Jean Raynaudon - renouvelable en 2027

Toute l'équipe de l'Agence Culturelle Bretonne remercie chaleureusement les participants. L'Assemblée Générale se termine à 12h40.